

Paris, 22 février 2020



Communication

Réaction de la Corref à la suite des révélations sur Jean Vanier

En juin 2019, L'Arche Internationale a décidé de diligenter une enquête indépendante et internationale. Il s'agissait de prendre toute la mesure des témoignages reçus de femmes victimes, entre 1970 et 2005, de Jean Vanier et de comprendre son lien historique au père Thomas Philippe, qu'il considéra toute sa vie comme son père spirituel.

Ce très gros travail avait aussi pour but d'améliorer la prévention et le signalement des abus.

Les [résultats de cette enquête](#) provoquent en chacune et chacun de nous un bouleversement et une immense tristesse. Les actes commis par Jean Vanier sont inqualifiables et insupportables. Et en totale contradiction avec tout ce qu'il a écrit et dit durant sa vie à l'Arche.

Sans le courage des témoignages de ces femmes, ce travail n'aurait pu parvenir à la clarté. Aussi, au cœur de la douleur qui nous étreint aujourd'hui, nous soulignons avec force l'importance de la parole des victimes. Nous rappelons ici que la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église continue de se tenir à la disposition de toute victime ou témoin.

Cette enquête, ainsi que le travail archivistique accompli, spécialement sur les archives dominicaines concernant Thomas Philippe et sur la correspondance de Jean Vanier, souligne aussi l'importance de l'accès à des documents sans lesquels la réalité ténébreuse, aujourd'hui connue, serait amputée.

Les témoignages comme le travail sur les documents indiquent que les agissements coupables de Jean Vanier alliaient emprise spirituelle et agressions sexuelles, le tout sous une aura qui le rendait intouchable. « Mystique sexuelle » totalement déviante, héritée de son maître, le père Thomas Philippe qu'il défendra toute sa vie, prétendant ignorer les raisons de sa condamnation. Nous savons aujourd'hui que c'est faux. Ce qui accroît plus encore notre incompréhension.

À ce propos les frères dominicains de la Province de France, dont était membre Thomas Philippe, ont décidé de diligenter deux enquêtes, l'une théologique et l'autre historique, afin de comprendre en quoi le gouvernement de la Province et de l'Ordre dominicain a pu faillir et permettre ainsi que Thomas Philippe, après une très sévère condamnation en 1956 par le Saint-Office, se retrouve dans cette position d'autorité morale, religieuse et spirituelle de Jean Vanier et de la création de l'Arche. Comment il a pu, par le fait même, continuer de perpétuer ses agissements pervers, dont le documentaire glaçant de Marie-Pierre Rimbault et Éric Quintin, diffusé par la chaîne Arte en en mars 2019 rendait déjà compte, grâce là encore aux courages de victimes. Il faut aussi relire les textes de Thomas Philippe – comme par ailleurs ceux de son frère Marie Dominique – afin de débusquer ce qu'ils ont de totalement déviants, contraires à la justesse évangélique.

Beaucoup d'entre nous, religieuses et religieux, furent profondément marqués et touchés par Jean Vanier, par sa parole, par ses écrits, par son regard sur les plus fragiles, et ce, bien au-delà d'ailleurs de la fondation de l'Arche. C'est dire notre immense désarroi aujourd'hui.

Combien de nouvelles blessures faudra-t-il avant que la vérité se fasse dans l'ensemble de notre Église, et avant que nous ne prenions la mesure des dérives d'autorité et des perversions « spirituelles » qui sont venues justifier de tels méfaits.

Pour aujourd'hui, nous pensons d'abord aux victimes de Jean Vanier. Nous voudrions pauvrement leur dire notre gratitude d'avoir osé parler et remettre ainsi en cause le prestige humain et spirituel immense qui lui était attribué. Nous mesurons le courage que cela a pu demander.

Nous pensons aussi à l'Arche, à tous ses membres, à toutes les personnes, porteuses de handicap ou non, qui aujourd'hui font son visage. Visage aux traits profondément humains de solidarité, d'amitié, de soins mutuels. Nous voulons leur dire toute notre proximité et saluer avec force le courage de la Fédération et de ses dirigeants d'avoir entamé ce travail si douloureux mais indispensable de vérité, quoi qu'il en coûte devant ses conclusions. C'est bien cet engagement qui donne confiance en l'Arche aujourd'hui toujours, dans les 154 communautés et les 38 pays où elles sont implantées.

Nous pensons aussi à tous les mouvements – comme Foi et Lumière- et tant d'œuvres congréganistes médico-sociales, profondément inspirés par Jean Vanier. Ils accomplissent tous un travail magnifique. Si le trouble du cœur ne peut pas ne pas être là, les révélations faites par l'enquête de l'Arche internationale, obligent plus encore à considérer chaque personne, quelle qu'elle soit, en sa profonde dignité, en son intégrité inviolable, en sa liberté intérieure inaliénable. Quiconque y contrevient, sous un quelconque motif, fut-il « spirituel », se met en contradiction avec les droits humains fondamentaux et pour nous avec l'Évangile du Christ qui ne saurait demander des choses inhumaines où l'autre n'est plus qu'un objet.

La CORREF affirme son engagement auprès de l'Arche, auprès des frères dominicains, dans leur difficile ouvrage en faveur de la connaissance des faits, de leurs circonstances comme de la théologie plus que déviante qui les a justifiés.

Elle redit enfin son plein engagement, avec l'ensemble de l'Église en France, en faveur de toutes les personnes victimes d'abus et d'agressions sexuelles et pour que justice et vérité adviennent, au plus loin qu'il est possible.

Sr Véronique Margron,
Présidente de la CORREF
Père Marc Botzung
Père Daniel Féderspiel
Vice-présidents

Rappel : Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église - CIASE
01 80 52 33 55.
victimes@ciase.fr
Service CIASE – BP 30132 – 75525 Paris cedex 11